



DSDEN
Circonscription AUXERRE 1
Bureau n°106
Affaire suivie par :
Elvire DONATI
Tél : 03 86 72 20 43
Mél : secaux1@ac-dijon.fr

AUXERRE, le 28 mai 2024

l'inspectrice de l'éducation nationale

à

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs.

Objet : stages de réussite des vacances d'ÉTÉ

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances d'ÉTÉ un stage de réussite à destination d'élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2.

L'exercice de ces missions (pour cette période uniquement) peut ouvrir droit aux versements d'HSE ou de parts fonctionnelles (dans le cadre du PACTE) validées par l'IEN de circonscription (**aucune nouvelle mission possible**).

Les séances auront lieu du :

- **lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2024**
 - **du lundi 26 août au jeudi 29 août 2024.**
- et/ou**

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soient communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

N'oubliez pas de retourner les fiches bilans au secrétariat de circonscription dès la fin du stage.

Je vous remercie très sincèrement de votre coopération.

l'inspectrice de l'éducation nationale

Isabel ROUMIEUX

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- **une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).**